



Questionnaire sur la communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions

**Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms
pour la période allant jusqu'à 2020¹**

**Soumis par M. Alvaro Ancisi (IT/PPE) pour consultation
dans le cadre du réseau de monitoring de la subsidiarité**

Merci de bien vouloir remplir ce questionnaire, et de le retourner pour le **5 août 2011**. Les questionnaires déjà complétés peuvent être téléchargés directement sur la page Internet du Réseau de monitoring de la subsidiarité à l'adresse suivante: <http://subsidiarity.cor.europa.eu> – (n'oubliez pas de vous identifier). Vous pouvez également l'envoyer par courriel à l'adresse: subsidiarity@cor.europa.eu.

Nom de l'autorité:	
Personne de contact:	
Coordonnées (téléphone, courriel)	

Veillez répondre aux questions suivantes:

La Commission européenne a invité le Comité des régions à "approuver" le cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020 tel que présenté dans le texte de la communication (cf. page 16 de la communication).

1. *À votre avis, une action de l'UE sous la forme d'un cadre pour les stratégies nationales d'intégration des Roms est-elle nécessaire et apportera-t-elle une valeur ajoutée par rapport à une action qui serait menée uniquement à l'échelon des États membres? Veuillez expliciter votre réponse.
Au niveau de votre autorité locale ou régionale, est-ce que vous approuveriez la communication*

¹ COM(2011) 173.

"Cadre de l'UE pour les stratégies nationales d'intégration des Roms pour la période allant jusqu'à 2020"?

2. Avez-vous connaissance de l'existence d'une population rom sur votre territoire? Si oui, pensez-vous qu'il soit nécessaire de continuer à promouvoir son intégration?

3. Le cadre européen demande à tous les 27 États membres d'élaborer ou de réviser leurs stratégies nationales d'intégration des Roms, et de les présenter à la Commission européenne pour la fin décembre 2011. Il demande aussi que ces stratégies soient "conçues, mises en œuvre et suivies dans le cadre d'une collaboration étroite et d'un dialogue permanent" avec les autorités régionales et locales. Avez-vous connaissance de l'existence d'une stratégie nationale d'intégration des Roms dans votre État membre? Si oui, pouvez-vous décrire le degré d'implication (s'il y en a un) de votre institution dans la préparation de la stratégie nationale d'intégration des Roms que votre gouvernement national doit envoyer à la Commission européenne d'ici la fin de l'année 2011?

4. Selon la Commission européenne, "la plupart des États membres n'utilisent pas suffisamment à l'heure actuelle les crédits de l'UE disponibles pour les besoins des Roms". Votre institution a-t-elle utilisé les fonds structurels pour financer des projets dans le domaine de l'intégration des Roms? Pourriez-vous donner des exemples? À votre avis, pourquoi les Fonds structurels de l'UE sont-ils rarement utilisés pour promouvoir l'intégration des Roms?

5. *La Commission européenne fixe, dans des domaines politiques spécifiques, un certain nombre d'objectifs qui doivent être atteints afin de promouvoir l'intégration des Roms. Ces domaines sont considérés comme particulièrement importants. Pouvez-vous fournir des exemples de meilleures pratiques dans un ou plusieurs domaines que la Commission européenne a estimés prioritaires?*

5.1 *Accès à l'éducation (veiller à ce que chaque enfant rom achève au moins sa scolarité primaire)*

5.2 *Accès à l'emploi (réduire l'écart en matière d'emploi entre les Roms et le reste de la population)*

5.3 *Accès aux soins de santé (réduire l'écart en matière de santé entre les Roms et le reste de la population)*

5.4 *Accès au logement et aux services essentiels (combler l'écart existant entre le nombre de Roms qui ont accès au logement et aux réseaux publics – tels que l'eau, l'électricité et le gaz – et le reste de la population).*

6. *Dans sa communication, la Commission européenne insiste sur l'importance de parvenir à un "engagement clair de la part des États membres et des autorités nationales, régionales et locales, combiné à une implication des organisations de la société civile rom". Pouvez-vous donner des exemples d'association fructueuse d'organisations de la société civile rom à des projets visant l'intégration des Roms?*